

## Liste "Joigny, continuons ensemble"

### La réforme territoriale pour le Jovinien.

Qui n'a pas déjà pointé du doigt les difficultés qu'éprouve chaque citoyen à s'y retrouver dans ce qu'il est de coutume d'appeler "le millefeuilles territorial" ? Qui sait très exactement quand s'adresser au conseil régional, au conseil général, à la communauté de communes, à la commune ? Au fil des décennies, les niveaux de collectivités se sont superposés, sans que les compétences des unes et des autres soient clairement définies. Au final, à l'exception de la communauté de communes dont les missions sont très nettement définies et encadrées, tout le monde fait tout. Et c'est la meilleure manière pour que nul n'y comprenne plus rien.

Le Gouvernement a décidé de réformer les collectivités. L'objectif ? Mettre fin à ce que l'on appelle la "clause de compétence générale" des conseils régionaux et des conseils généraux, c'est-à-dire leur capacité à intervenir sur tous les champs de l'action publique. Seuls le sport et la culture constitueront des exceptions. La commune, elle, garde sa capacité à intervenir dans tous les domaines (si tant est qu'elle en ait encore les moyens...). Ainsi, par exemple, la région aura vocation à se consacrer au développement économique.

Le chef de l'Etat a soumis au Parlement plusieurs pistes de réflexions : la fusion des régions, la disparition des conseils généraux et le renforcement des intercommunalités. Concrètement, cela pourrait signifier pour nous la fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté. Ce n'est pas ce qui fait le plus débat : tout le monde s'accorde à penser que nos régions françaises ne sont pas assez puissantes d'un point de vue européen (pour information, le seul budget de la Catalogne, en Espagne, équivaut à la totalité des budgets de toutes les régions françaises...). Cela voudrait aussi dire que les compétences exercées par les conseils généraux (solidarité), seraient réattribuées, à l'horizon 2020, aux régions d'un côté, aux intercommunalités de l'autre.

Il est proposé que toutes les intercommunalités de France (hors zone montagne) aient au minimum 20 000 habitants. C'est notre cas, avec 23 000 habitants. Mais aucun de nos voisins n'atteint ce seuil : le Migennois, l'Aillaintais, le Gâtinais, le Villeuneuvien, le Briennonais-Seignelois et ces communautés de communes vont devoir chercher des rapprochements. La communauté de communes du Jovinien pourrait être interrogée, et d'ores et déjà nous devons nous y préparer.

**Le groupe de la majorité municipale de Joigny - [majorite.joigny.over-blog.com](http://majorite.joigny.over-blog.com)**

## Liste "Joigny 2014"

### Et maintenant... ?

Aux élections européennes, nous avons été très surpris de constater que la liste soutenue par la majorité municipale n'ait recueilli que 13,5 % des suffrages, et même moins de 10 % sur l'ensemble des autres communes de la CCJ, présidée par le 1<sup>er</sup> secrétaire fédéral du PS de l'Yonne.

Les politiques n'ont pas réussi à mobiliser sur ces élections. Nous sommes, d'ailleurs, déçus que la majorité municipale ait si peu fait pour montrer l'importance de ce scrutin aux Joviniens. Notre groupe a, en effet, été le seul à organiser une réunion publique sur l'Europe.

Lors de notre campagne, nous insistions dans notre programme sur la propreté de la ville. Mais, alors que l'été arrive, nous constatons un manque d'entretien général. Les jardinières de la commune, et en particulier celles de la gare, sont en friches. Le quartier des abattoirs, à ce jour, n'est toujours pas entretenu et les ronds-points sont toujours en travaux depuis plusieurs mois... Faut-il tant de temps pour faire ces espaces ? Sur le plan sécuritaire, nous déplorons, régulièrement, des feux de voitures... Quelle image donne-t-on de notre cité ?

Dans le cadre des élections municipales, deux recours ont été déposés, par un Jovinien, pour faire annuler ces élections, au tribunal administratif de Dijon. Respectueux de la présomption d'innocence, nous ne ferons pas de commentaires sur ces affaires. Nous restons, tout de même, attentifs au suivi de ces recours. Nous espérons seulement que l'honneur de notre ville restera sauf.

**Le groupe d'Union de la droite et du centre - [francoisjacquet.over-blog.com](http://francoisjacquet.over-blog.com)**

## Liste "Rassemblement populaire patriote de Joigny"

### Budget 2014, budget de rigueur. Mais pas pour tous...

Avec 26 % aux Européennes, le RBM-FN est la première force politique de Joigny.

Le budget 2014 sera un budget de rigueur. A qui la faute ? Nous nous sommes abstenus de voter contre pour ne pas ajouter aux difficultés des Joviniens. Mais nous avons voté contre pour les subventions car pas de rigueur pour l'association de La Madeleine (augmentation de 100 %) et l'assoc. Musulmans Joigny (+ 33 %) Dérive communautaire ? Par contre diminution de 33 % et 20 % pour les collèges, 17 % pour les Paralysés de France... Pas de commentaires ! Sauf pour... attirer l'attention sur le vote d'abstention de "l'opposition" UMP-centriste : dans ce cas fortement symbolique, ne pas s'opposer, s'abstenir, c'est consentir ! Consentir c'est être d'accord!"

**Rassemblement populaire patriote de Joigny - Claude Dassié**